Informer l'école d'une décision prise à la maison

Pour les parents. Arrêter les devoirs à une heure donnée, par exemple.

Vous avez pris une décision chez vous pour protéger votre enfant ou vos soirées. Beaucoup de familles la gardent secrète, par crainte d'être jugées, et l'école interprète alors ce qu'elle constate : un travail bâclé, des devoirs non faits, un désintérêt. Informer vaut mieux que se cacher, et ce n'est pas une demande d'autorisation.

OBJET : UNE DÉCISION QUE NOUS AVONS PRISE À LA MAISON

Bonjour **[Madame / Monsieur] [nom]**,

Je souhaite vous informer d'une décision que nous avons prise à la maison concernant **[prénom]**.

Depuis **[la période]**, **[la description du problème : par exemple, les devoirs duraient plus d'une heure et se terminaient en conflit presque chaque soir]**.

Nous avons donc décidé que **[la décision : par exemple, nous nous arrêterons après trente minutes, même si tout n'est pas terminé]**. Nous le ferons pendant **[six semaines]**, puis nous ferons le point.

Je vous le dis pour que vous ne soyez pas surpris, et pour que ce que vous verrez en classe ne soit pas interprété autrement. Si vous voyez une difficulté particulière à cela, je suis preneuse de votre avis.

Avec mes salutations les meilleures,
[votre nom]

Pourquoi annoncer une durée

Une décision présentée comme définitive se discute. Une décision présentée comme un essai avec une date de bilan ne se discute pas, elle s'observe. C'est la différence entre un bras de fer et une expérimentation.

La dernière phrase

Elle demande un avis, pas une permission. La nuance est réelle et elle s'entend. Vous restez l'adulte qui décide chez lui, et vous laissez à l'enseignant la place de dire ce qu'il voit.

Si l’école n’est pas d’accord

Écoutez l’objection : elle porte parfois sur quelque chose que vous ne voyez pas, une évaluation prévue, un apprentissage en cours. Proposez alors un compromis limité dans le temps plutôt qu’un renoncement, et gardez la date du bilan.

Ce que vous obtenez en écrivant

Trois choses : votre enfant n’est plus vu comme un élève qui ne travaille pas ; l’enseignant peut adapter ce qu’il donne ; et vous avez une date à laquelle tout le monde se reparle, au lieu d’un silence qui dure.

Ce que vous n’avez pas à justifier

L’organisation de vos soirées, votre situation familiale, vos horaires de travail. Une ligne sur ce qui se passait suffit, le reste ne regarde que vous.

Si plusieurs enseignants sont concernés

Au secondaire, envoyez le message à l’enseignant principal en demandant qu’il le transmette. Un même message envoyé à huit personnes obtient zéro réponse.

Une décision annoncée protège votre enfant. Une décision cachée le laisse porter seul ce que vous avez décidé pour lui.

Caroline Filippi, enseignante spécialisée

J’accompagne à distance des familles et des équipes d’école quand une situation d’élève bloque. Cette fiche est libre : vous pouvez l’imprimer, la transmettre et la diffuser.

enseignaidant.com